

Toulouse, le 30 juin 2023

Nous, enseignants de l'école élémentaire Viollet le Duc (Toulouse) réunis en conseil des maitres, rejetons le « pacte enseignant » et sa logique.

Contrairement à la nécessaire augmentation salariale commune pour tous les personnels de l'éducation nationale (enseignants titulaires ou contractuels, AED, AESH, administratifs, ...), c'est un « travailler beaucoup plus pour gagner un peu plus » inacceptable qui est proposé aux seuls enseignants.

Nous refusons le pacte et sa logique car il a pour conséquence :

- une contractualisation de notre salaire : effectuer des missions supplémentaires contre des primes non comprises dans le calcul de la retraite.
- un accroissement d'une charge de travail déjà reconnue comme excessive.
- la fragilisation des collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels.
- un traitement inéquitable des élèves dans le service public d'éducation.

De plus, les mesures phares du pacte sont des non sens pédagogiques : les heures de soutien/renforcement en français et en mathématiques en 6ème, qui devraient être effectuées par des enseignants extérieurs aux établissements, seront effectuées à des horaires empêchant toute forme de travail en équipe ou de suivi avec les professeurs des classes concernées.

Nous demandons le basculement de l'enveloppe financière prévue pour le Pacte dans celle prévue pour la revalorisation salariale de tous les personnels de l'Education nationale.

Notre refus de signer ce pacte n'est pas un choix individuel en fonction de nos disponibilités ou de notre situation personnelle. Par le jeu de la concurrence entre collègues, arbitrée par les chefs d'établissement, la mise en place du pacte entraînera une dégradation des conditions de travail, de rémunération des personnels et des conditions d'étude de toutes et tous. C'est pourquoi notre démarche est collective.

A l'unanimité des enseignants titulaires tenu ce jour,

AZUAGA Elsa



DOLO Anne-Lise



NAÏB Anissa



LALANNE Laure

